

MAIRIE
DE
SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE
CORRÈZE



REPUBLIQUE FRANCAISE PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE

LUNDI 27 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le 27 juin, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de STGENIEZOMERLE se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Lionel JEAN, MAIRE.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Présents : Lionel JEAN – M-France JURBERT – Maxime BOYER – André VONTRAT –

Sarah CHAUZEIX-

Absentes excusées : Nathalie GUBERT (pouvoir L JEAN) – Christine AIGUEPERSE (pouvoir MF JURBERT)

A l'unanimité, M. Maxime BOYER est désigné secrétaire de séance.

-Approbation du compte- rendu du conseil municipal du 11/04/2022

Approuvé à l'unanimité

Un point est fait sur la trésorerie de la commune qui s'élève à 212 230 €, à ce jour

-Demandes de subvention de fonctionnement 2022 :

Deux demandes de subventions ont été effectuées par des associations auprès de la mairie, à savoir :

- Les Jeunes Agriculteurs du canton de St Privat, au titre de l'événement organisé le 03 septembre 2022 à Rilhac-Xaintrie : 100 € de subvention sont accordés par le conseil municipal à l'unanimité.
- L'Association Française des sclérosés en plaque (AFSEP) : 50€ sont de même accordés par le conseil municipal.

-Approbation du rapport définitif de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) **du 07 avril 2022** : le montant accordé à la commune est de 149 554,94€, versé en 12 mensualités. Le montant est identique au montant 2021. Approuvé à l'unanimité

- Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

Mr le maire présente au conseil les grands principes de cette nouvelle nomenclature comptable qui devra être utilisée obligatoirement par les collectivités publiques à partir du 1^{er} janvier 2024, et propose de l'appliquer dès l'année prochaine ,en 2023

Approuvé à l'unanimité.

- Renouvellement de la mission SPANC-CPIE (Service public d'assainissement non collectif) de la Corrèze :

Porte sur le contrôle des assainissements sur la commune. M. BOYER soulève la question des tarifs, qui sont en forte augmentation. Mr le maire fera un courrier pour demander des explications quand à ces hausses.

Approuvé : 5 POUR – 1 CONTRE (M. BOYER)

-Réforme de la publicité des actes pour les communes de moins de 3 500 habitants au 1^{er} juillet 2022 : Une délibération de la commune est nécessaire pour pouvoir continuer à afficher les actes en format papier à la mairie. Dans le cas contraire les actes seront uniquement visibles en version numérique

Approuvé à l'unanimité.

- Emploi saisonnier ALRIVIE Thomas :

Mr le maire propose de reconduire l'emploi saisonnier de Mr ALRIVIE pour assister notre agent technique du 25 juillet 2022 au 19 août 2022. La Commune versera une indemnité en compensation des vêtements de sécurité.

Approuvé à l'unanimité.

-Questions diverses :

- Remerciements de Mme Sylvie LACHASSAGNE, Secrétaire de Mairie, du geste effectué par la mairie à l'occasion du décès de Mme Odette LACHASSAGNE, sa maman.
- Remerciements de la fondation du patrimoine pour l'adhésion annuelle de la commune.
- Demande de Mr René ALRIC à la mairie pour l'installation d'un conduit de cheminée dans l'appartement qui lui est loué : des travaux d'isolation sont actés et vont être réalisés cette année. Le conseil garde cette demande en suspend.
- Eclairage public : le point est fait suite à la décision du maire et des adjoints de couper l'éclairage public à minuit. Diverses questions et problématiques sont soulevées par le conseil.
- Pot de l'amitié : Le conseil choisit la date du 26 août à 18h00 au foyer rural pour organiser un pot de l'amitié auquel les habitants sont conviés. Cela fait suite à l'absence de repas des anciens et à l'impossibilité d'organiser un mai en 2020 du fait des restrictions sanitaires.
- Réseau d'eau : un point est fait par A. VONTRAT sur les dysfonctionnements du château d'eau de Sermus.
- Mr le maire informe le conseil que la Réunion publique organisée par la communauté de communes le 1^{er} juillet sur le thème de l'eau et des projets sur les réseaux d'eau est reportée au mois de septembre.
- Un album de naissance sera offert par la mairie à l'occasion de la naissance de Gabin CORREZE MAURY au village du Vert.
- Un point est fait sur divers travaux et achat d'ameublement d'appoint du gîte de Sermus
- La réalisation d'un empierrement d'appoint va être exécuté sur le chemin des Istrichou (direction croisement du Vert à Hautebrousse)
- Un résumé est fait par Mme la 1^{ere} adjointe sur les récentes commissions de la communauté de communes XV D

- OPAH : la signature de la convention de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat a lieu le 12 juillet.
- Le X-TRAIL 2022 aura lieu le 24 septembre et passera sur la commune. L'organisateur fera appel à du bénévolat comme habituellement.

Levée de séance à 23H00.

Le Maire

Lionel JEAN



Le Secrétaire de séance

Maxime BOYER

Marie-France JURBERT

Sarah CHAUZEIX

André VONTRAT

Christine AIGUEPERSE(Pouvoir)

Nathalie GUBERT(Pouvoir)